

Risques psychosociaux – CSE et CHSCT (2 jours)

Domaine d'intervention : Psychologie du travail / Qualité de vie au travail

OBJECTIFS

- Se construire une culture commune de ce que sont les risques psychosociaux et leurs effets
- Savoir identifier les tenants et les aboutissants du stress au travail
- Connaître les mécanismes et les effets du stress au travail, sur l'individu, les équipes, pour l'organisation
- Connaître le cadre législatif des risques psychosociaux et le rôle des acteurs de la prévention
- Connaître les différents niveaux de prévention et se familiariser avec les démarches de diagnostic des risques psychosociaux

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux membres du CSE en cours de mandat ou prenant leurs fonctions.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITES PEDAGOGIQUES

Méthode expositive (diaporama) alternant avec participation à des cas concrets (apports de cas concrets le formateur). Réflexions sur des cas pratiques apportés par les participants. Exercices pratiques : mise en place d'un protocole de télétravail dans l'entreprise

- Exposition auprès des participants des méthodes, des pratiques et des difficultés
- Apports théoriques et méthodologiques en décomposant les différentes notions de souffrance et de bien-être au travail, des risques psychosociaux
- Exercices pratiques individuels ou en petits groupes sur l'analyse des risques psychosociaux
- Prise en compte de la législation, des acteurs ressources internes et externes.

MOYENS ET OUTILS

La formation propose les modalités du présentiel avec des salles équipées dans les locaux du Cnam.pm

Les supports de la formation et ressources liés au thème seront fournis au stagiaire.

INTERVENANT

Notre intervenant est un expert dans son domaine d'intervention et dans sa capacité à partager son expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Huguette ORSERO, psychologue.

Valeria REYES MOREAU, Chargée de projet sénior, Consultante formatrice



Dates

Nous consulter



Durée

14 heures



Lieu

Cnam, 25 boulevard Guy Mollet, Nantes

Dans l'un de [nos sites](#) Cnam Pays de la Loire

Ou bien dans les locaux de votre organisation



Horaires

Présentiel 9h00-12h30 et 14h00-17h30 (accueil dès 8h45)



Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : handi@cnam-paysdelaloire.fr (mention à conserver)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Lors de la formation, les acquis du participant seront évalués au regard des objectifs
- La formation fait l'objet d'une auto-évaluation, d'un positionnement à l'entrée et à la sortie (questionnaire)
- Une évaluation de satisfaction est proposée auprès de chaque stagiaire.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant

PROGRAMME

JOUR 1

- Bien-être et souffrance au travail – les risques psychosociaux

Comprendre la question de la centralité du travail, identifier les sources de bien-être psychologique et les modèles de santé au travail, la notion de souffrance au travail ainsi que les enjeux, connaître le cadre législatif des risques psychosociaux, identifier les facteurs organisationnels source de risques psychosociaux, ainsi que leurs conséquences sur la santé et sur l'organisation.
Savoir identifier ce qui fait partie des risques psychosociaux : les limites du cadre

JOUR 2

- Le rôle du CSE et les démarches de prévention

Identifier les différentes actions à mettre en place, par thématiques

Connaitre le rôle du CSE dans les démarches de prévention

Identifier les acteurs de la prévention et connaître 3 niveaux de prévention

Se familiariser avec les démarches de diagnostic des risques psychosociaux : questionnaires, entretiens, plans d'actions

- Cas pratiques

Analyses de cas pratiques basés sur les situations de terrain apportées par les participants : identification des facteurs de risque et des actions à mettre en place

Evaluation

- Évaluation de la formation
- Feedback des participants de la journée de formation
- Evaluation « à chaud » : questionnaire d'évaluation

🕒 Délai d'accès

Jusqu'à 48h avant le début de la formation et en fonction des places restantes et d'un minimum d'inscrits.

€ Tarifs

Nous consulter

Nombre de stagiaire maximum 12 par formation

Conditions générales de vente sur le lien [suivant](#)

i Contact

Pôle Travail et Développement
02 40 16 10 79

Conseiller entreprise :
[Lien « nos contacts entreprises »](#)

poletravaitetdeveloppement@cnam-paysdelaloire.fr

🎯 Pour aller plus loin

- Risques psychosociaux et télétravail (1 jour)
- Gestion du stress (2 jours)
- Gestion des émotions (1 jour)
- Gestion des conflits (2 jours)
- Harcèlement moral et violences psychologiques au travail (1,5 jours)
- Piloter la qualité de vie au travail (2 jours)
- Usure professionnelle et burn-out (1 jour)
- Favoriser la qualité de vie au travail à travers des outils de sophrologie (1 jour)

★ Points forts de la formation

- Formation assurée par un professionnel
- Modalités pédagogiques actives et participatives

% Taux de satisfaction

Ce programme n'a pas encore bénéficié d'évaluation.